

CONSEIL MUNICIPAL MARDI 6 FÉVRIER 2024

DOSSIER DE PRESSE

Ce mardi 6 février 2024,
36 affaires sont inscrites
à l'ordre du jour du Conseil municipal.

SOMMAIRE

1 - Les orientations budgétaires 2024 de la ville marquées par de nouveaux investissements	4
2 - Les anciennes archives départementales bientôt réhabilitées en locaux d'archives municipales et métropolitaines	6
3 - 80ème anniversaire de la Libération de Montpellier	8
4 - Dénomination de nouvelles voies	11
5 - Un dispositif d'aides est créé pour équiper les terrasses de mobilier harmonisés sur le périmètre Comédie-Esplanade	15

1 - DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 : AUCUNE HAUSSE DES TAUX D'IMPÔTS MALGRÉ UN CONTEXTE INFLATIONNISTE

Affaire n° 3 rapportée par Michel ASLANIAN,
Adjoint au Maire,
Délégué aux Ressources humaines et au Dialogue social

Malgré un contexte de crise énergétique et d'augmentation spectaculaire des taux d'intérêts, la collectivité s'appuie sur son sérieux et sa maîtrise budgétaire pour poursuivre la trajectoire d'investissements ambitieux qu'elle s'est fixée, tout en préservant le bouclier social. Conformément à l'engagement pris en 2020, et alors que l'Etat a augmenté les bases sur la taxe foncière, Montpellier fait le choix de ne pas augmenter son taux d'imposition foncier.

Le projet de Budget 2024 s'articule autour de 3 priorités :

- Investir pour la transition écologique et solidaire, pour la qualité de vie des Montpelliéraines et des Montpelliérains et pour édifier une ville à hauteur d'enfants,
- Continuer à ériger le bouclier social pour les Montpelliérains
- Renforcer les efforts de gestion pour préserver l'épargne et soutenir l'investissement.

Ce débat d'orientation budgétaire 2024 témoigne une fois encore son volontarisme budgétaire. Maîtriser la situation financière de la Ville qui permette une traduction dans le budget des choix politiques forts sont les deux objectifs de la stratégie financière de la Ville de Montpellier en 2024. Cette dernière s'appuie sur plusieurs piliers :

- Pérenniser l'autofinancement : **conserver un taux d'épargne brute satisfaisant permettant de financer la PPI**
- Assurer une gestion stratégique et maîtrisée de la dette : **contenir la dette avec une capacité de désendettement inférieure à 12 ans** (reconnu comme le seuil d'une dette « normale » pour une collectivité.)
- Financer une PPI ambitieuse : **investir 1 milliard d'euros et améliorer le taux d'exécution des dépenses d'investissement.**
- Maintenir le bouclier social : **aucune augmentation des taux de la taxe foncière, garantir des tarifs permettant un accès pour tous aux services publics.**

Dépenses d'énergies



Le budget 2024 est une nouvelle fois fortement impacté par le choc énergétique, puisque **les dépenses d'énergies ont été multipliées par deux entre 2020 et les estimations 2024, passant de 3,4 M€ à 7,5 M€** (tarifs x2,75 sur la facture d'électricité, x 3,7 sur la facture de gaz).



Cette année sera marquée par une hausse des dépenses d'équipements **en faveur de la transition écologique et solidaire**, de **la qualité de vie des habitants** et de la poursuite du projet **Ville à hauteur d'enfants** avec la rénovation énergétique des écoles, l'avancée du projet de création du Grand parc Lunaret Lavlette Montmaur, la construction du groupe scolaire Nouveau Saint Roch, la réhabilitation du quartier de la Mosson et le développement des infrastructures dédiées aux mobilités douces.

200 M€

**C'est le montant
des investissements 2024
pour la Ville de Montpellier**

85%

**C'est le taux de réalisation
des investissements en 2023**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE MUNICIPAL, URGENCE DE SOBRIÉTÉ CLIMATIQUE ET ÉCONOMIQUE

- Affaire n° 4 rapportée par Agnès SAURAT,
Adjointe au Maire,
Déléguée au Patrimoine municipal et à la sobriété énergétique

Dès 2020, la collectivité s'est engagée dans un plan ambitieux de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables sur son territoire pour répondre à **l'urgence climatique**. Aujourd'hui, face aux crises énergétiques liées aux bouleversements géopolitiques, avec la guerre en Ukraine et au Proche-Orient, et les tensions dans le Haut-Karabakh, les objectifs de sobriété fixés par le Plan Climat s'avèrent être des atouts **pour accroître la souveraineté énergétique et lutter contre la précarité énergétique**.

Ainsi, en 2024, ces actions seront tournées vers le patrimoine municipal : écoles, Maisons pour tous, piscines, équipements, ... vont bénéficier de rénovation thermiques et d'installation de panneaux photovoltaïques, de pompes à chaleur réversibles, à l'instar de l'école Albrecht dont les travaux viennent d'être achevés.



- 5%

Une baisse de la consommation de 5% est attendue en 2024 avec le plan de sobriété énergétique



La toiture de l'école Bertie Albrecht accueille désormais 82 panneaux solaires : c'est la 1ère centrale photovoltaïque en auto-consommation collective sur le patrimoine municipal de Montpellier. Le surplus de production sera distribué sur l'école Voltaire, la crèche Blanche Neige, le gymnase A. Colas et la cuisine centrale. La production annuelle couvrira la consommation électrique totale annuelle du groupe scolaire, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 8 logements.

2 - LES ANCIENNES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES BIENTÔT RÉHABILITÉES EN LOCAUX D'ARCHIVES MUNICIPALES ET MÉTROPOLITAINES

► Affaire n° 5 rapportée par Boris BELLANGER, Adjoint au maire de Montpellier, Délégué au quartier Centre et au Patrimoine historique,

Par délibération du 25 mars 2013, la Ville de Montpellier a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment des Archives départementales de l'Hérault, situé 2 avenue de Castelnaud.

Un projet permettant de regrouper les archives municipales et métropolitaines, ainsi que d'intégrer un Centre d'Histoire et de Mémoire de Montpellier a été élaboré par le Pôle Patrimoine Immobilier et Sobriété Énergétique (PISE) en vue de leur réhabilitation.

Les archives sont actuellement réparties sur plusieurs sites. Ces différents sites d'archivage présentent à l'heure actuelle des difficultés d'exploitation : deux sites inondables, trois sites présentant des coûts de fonctionnement significatifs, une saturation généralisée de ces espaces. Ils ne permettent pas d'assurer une bonne conservation des documents, ni d'envisager l'accroissement naturel de cette activité. Le fonctionnement du service et la collaboration entre les agents est également entravée par cette organisation multi-site.

Après avoir envisagé différents scénarios possibles, la réhabilitation du site des anciennes Archives départementales de l'Hérault s'avère être la solution la plus avantageuse, tant par la surface disponible du bâtiment existant (8 300 m² de surface utile sur sept niveaux, dont deux en sous-sols), que par son ancien usage de site d'archivage, limitant ainsi les travaux à effectuer. Sa localisation permet aussi d'envisager un programme culturel intéressant et attractif pour la population et les visiteurs. Le projet permettra de résorber une friche urbaine constituant une véritable verrue en plein coeur d'un quartier résidentiel.



20 M€

**montant de l'opération
avec des travaux
répartis de la façon suivante :**

1. Travaux de réhabilitation du bâtiment des Archives : **15 000 000 € HT**
2. Scénographie technique : **700 000 € HT**
3. Rayonnages et mobilier (hors sous-sols) : **1 500 000 € HT**
4. Travaux de sobriété énergétique (panneaux photovoltaïques, géothermie) : **1 200 000 € HT**
5. Aménagement des sous-sols, y compris mobilier associé : **1 600 000 € HT**

L'opération consiste en une remise en état des espaces existants :

- un étage de bureaux destiné au regroupement du service des Archives, et possiblement d'autres agents du Pôle Culture et Patrimoine,
- au rez-de-chaussée, un espace largement ouvert au public et sur le quartier des Beaux-Arts, pensé comme un lieu de valorisation de la mémoire vivante de Montpellier. Ouvert sur son territoire, il pourra accueillir des expositions permanentes et temporaires, un espace de médiation pour présenter et associer le public et les scolaires à la compréhension de l'histoire de la ville.

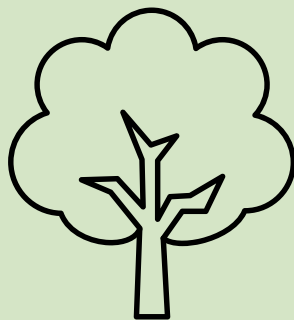


Un bâtiment durable et sobre énergétiquement

L'opération prévoit en effet le renforcement de l'isolation thermique, le remplacement de toutes les menuiseries et la création d'un système de gestion technique centralisée du bâtiment permettant de réguler les températures et l'hygrométrie notamment, en fonction des conditions climatiques.

Par ailleurs, le programme prévoit la pose de panneaux photovoltaïques sur 700 m² de surface de toiture et la mise en oeuvre de géothermie sur sondes, **permettant d'inscrire le projet dans une démarche de sobriété énergétique durable.**

Le terrain supportant le bâtiment actuel cumule 6 227 m² d'emprise au sol. **La réhabilitation du site prévoit un diagnostic de la valeur écologique du milieu.** Le volet paysager sera ainsi intégré au projet avec un objectif de désimperméabilisation.



6 227 m²
emprise au sol du terrain actuel

8300 m²
de surface utile sur 7 niveaux

700 m²
de panneaux photovoltaïques

Début 2024
lancement d'un appel d'offres de maîtrise d'oeuvre

ÉTÉ 2026
lancement des travaux

Fin 2027
livraison (prévisionnel)



Les anciennes Archives - occupées depuis de nombreuses années par le collectif LUTTOPIA - **ont été restituées le 31 mars 2021 et les personnes qui y vivaient (plus d'une centaine) avaient pu être hébergées ou bénéficier d'un habitat intercalaire.**

En 2024, la Ville continue de soutenir le collectif LUTTOPIA, désormais constitué en association, qui poursuit son action auprès des personnes en situation de précarité.

3 - 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MONTPELLIER

► Affaire n° 6 hors délégation

Au cours du mois d'août 1944, la France était progressivement libérée de l'occupation nazie. Le 29 août 1944, les troupes du général Jean de Lattre de Tassigny, commandant de la 1ère Armée Française, arrivaient à Montpellier, libérées de l'occupation allemande le 23 août.

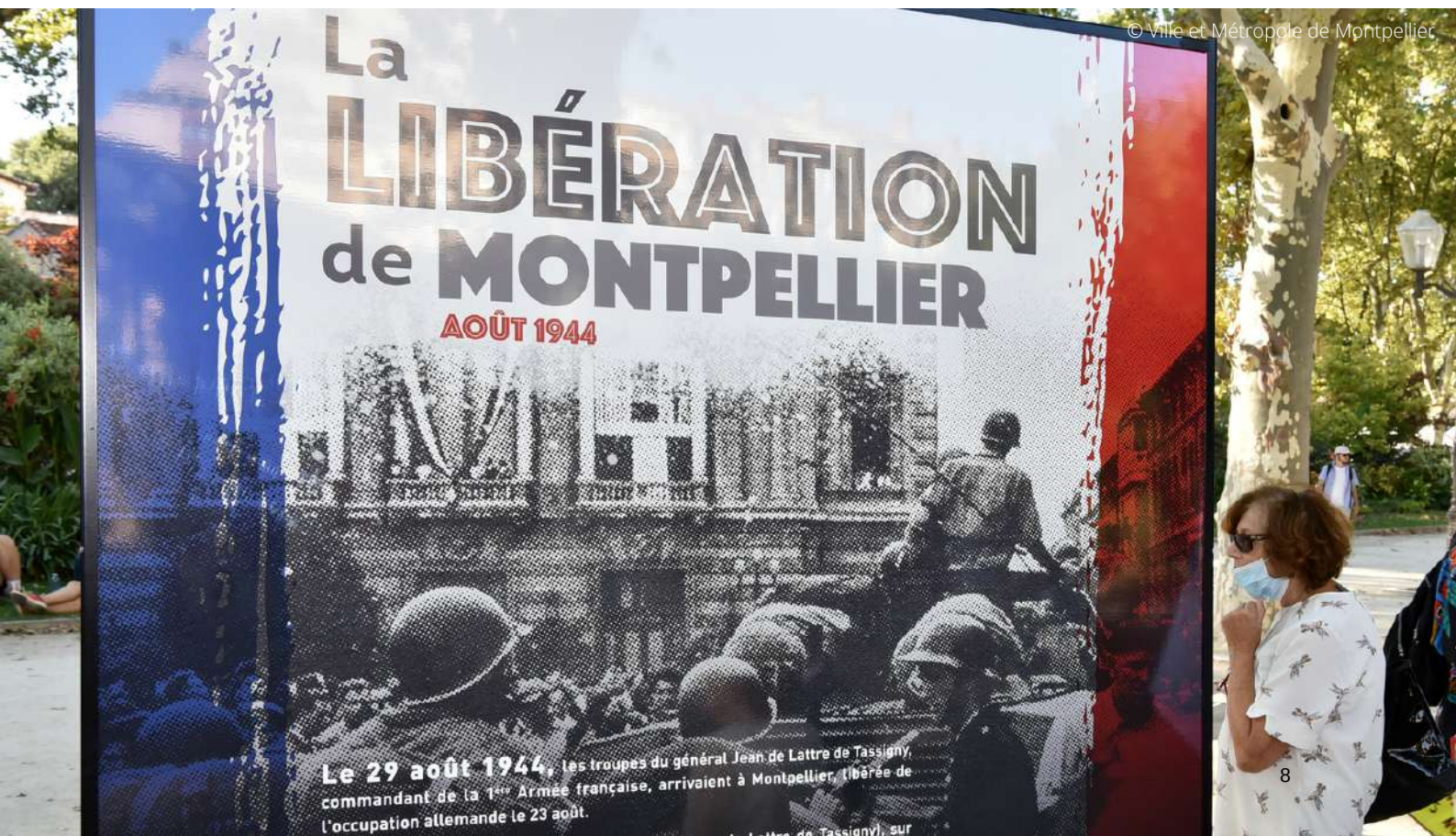
À l'occasion des 80 ans de la libération, la Ville de Montpellier célèbrera ce grand moment de son histoire en rendant hommage aux femmes et aux hommes qui ont combattu pour sa liberté en organisant une série d'évènement.

La Ville de Montpellier va mettre en place un comité stratégique, piloté par Sébastien Côte, Adjoint délégué aux affaires militaires, à la mémoire et aux commémorations, qui sera en charge de construire un ambitieux programme d'évènements, composé de séquences mémorielles, indispensables à la préservation du souvenir et à la transmission entre les derniers témoins de cette époque et la jeunesse d'aujourd'hui, et de séquences populaires et festives.

Toutes les grandes dates de la libération jalonneront ce programme, du débarquement de Provence jusqu'au défilé de l'Armée Française de libération dans les rues de Montpellier.

Ce comité stratégique s'appuiera sur les propositions du comité de pilotage, également conduit par Sébastien Côte et constitué d'élus, d'associations, de plusieurs directions de la Collectivité et d'institutions mémorielles. Dès 2023, ce comité de pilotage a fixé un cadre général et élabore des premières propositions.

L'inscription auprès de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) pourrait aboutir à une labellisation « Action Mémorielle » des évènements commémoratifs, et plus particulièrement dans le cadre de la labélisation nationale des événements liés aux 80 ans de la libération nationale.



4 - DÉNOMINATION DE NOUVELLES VOIES

► Affaire n° 6 hors délégation

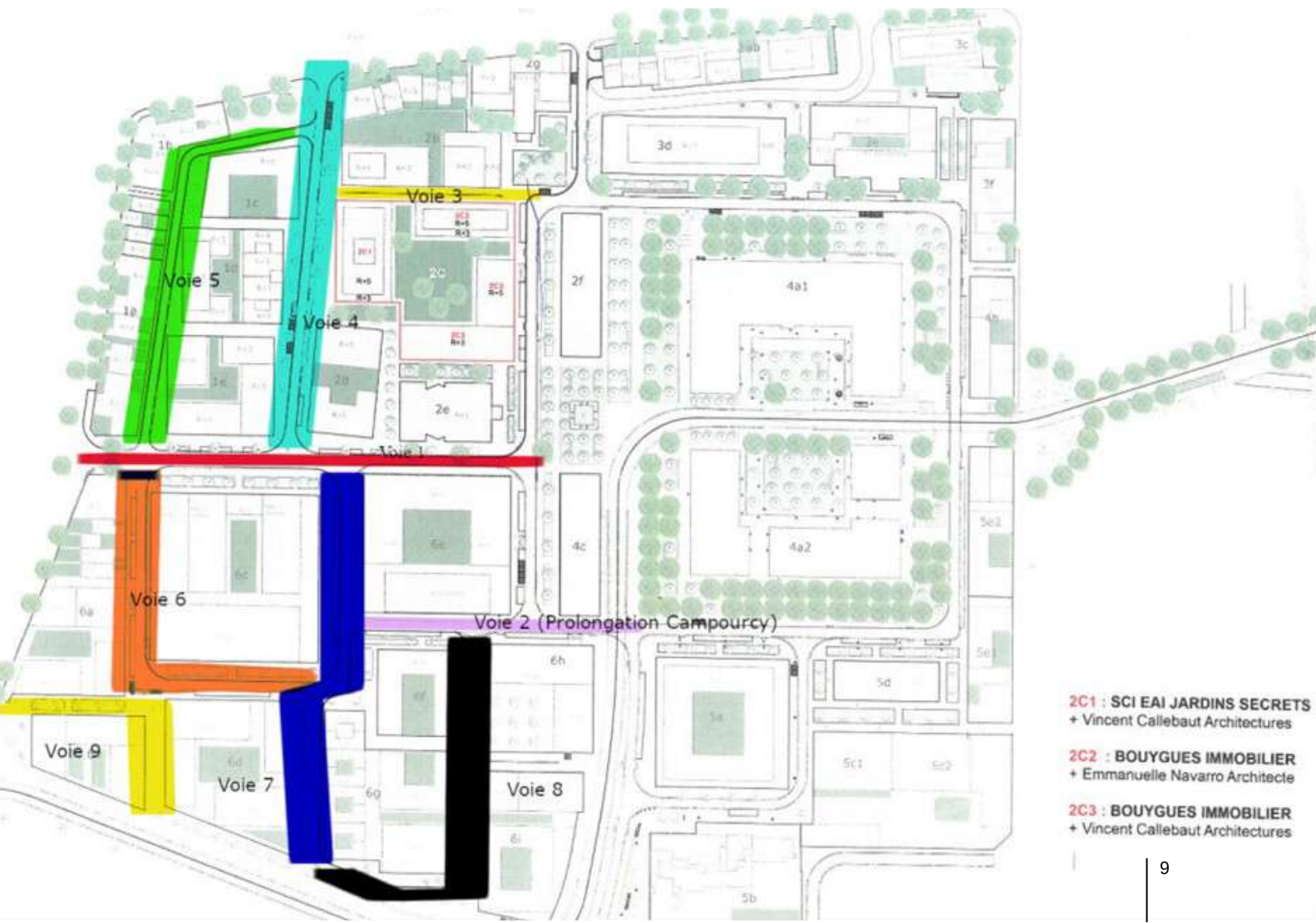
AU SEIN DE LA CITÉ CRÉATIVE – QUARTIER CROIX D'ARGENT

Située au cœur du quartier Croix-d'Argent, sur l'ancien site de l'Ecole d'Application et de l'Infanterie, la Cité Créative est un quartier mixte alliant logements, commerces, bureaux et équipements publics tels qu'un groupe scolaire, une crèche et un parc.

Cœur battant des Industries Culturelles et Créatives, la Cité Créative offre 30 000m² d'activités tertiaires et commerciales et 2 500 logements.

Neuf voies sont aujourd'hui nommées dans le quartier Croix d'Argent :

- La rue Geneviève **DE GAULLE ANTHONIOZ** (voie 1 sur le plan),
- La rue Simone **DEMANGEL** (voie 2 sur plan),
- La rue Mila **RACINE** (voie 3 sur le plan),
- La rue Simone **MATHIEU** (voie 4 sur le plan),
- La rue Renée **DAVELLY** (voie 5 sur le plan),
- La rue Noor **INAYAT KHAN** (voie 6 sur le plan),
- La rue Jeanne **BLETON** (voie 7 sur le plan),
- La rue Josette **PEYRE** (voie 8 sur le plan),
- La rue Paulette **BERTHOLIO** (voie 9 sur le plan).



1. Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ (1920-2002) - Résistante et Militante des Droits de l'Homme

Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ est née en 1920 à Saint-Jean-de-Valérisclle et s'éteint en 2002. Elle se consacre à des études de lettres classiques avant d'être emportée par les tourments de la Seconde Guerre mondiale. En pleine occupation, elle s'engage dans la Résistance malgré sa jeunesse. Déterminée, Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ assume diverses missions au sein de la Résistance, mettant en avant son courage et sa dévotion à la cause. Arrêtée par la Gestapo, elle est déportée en 1944 au camp de Ravensbrück où elle est détenue jusqu'en février 1945. Nièce de Charles DE GAULLE, son nom fait d'elle une monnaie d'échange importante.

Après la libération, elle poursuit son engagement en faveur des Droits de l'Homme et de la justice sociale. Elle s'investit activement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, devenant une voix éminente dans la défense des plus vulnérables. Elle assurera notamment la présidence de l'antenne française d'ATD Quart Monde de 1964 à 1998. Sa vie post-guerre est marquée par un dévouement constant envers les idéaux de liberté et de dignité humaine. Treize ans après sa mort, elle fait son entrée au Panthéon. Elle recevra plusieurs distinctions au cours de sa vie, comme la médaille de la Résistance française avec rosette. Elle sera la première Française à recevoir la Grand-croix de la Légion d'honneur.

2. Simone DEMANGEL (1903-1995) - Résistante

Simone DEMANGEL naît en juin 1903 à Paris. Jusqu'à l'avènement de la Seconde Guerre mondiale, elle se consacre à l'éducation de ses trois enfants tout en poursuivant des études de médecine à la faculté. Elle vit alors à Montpellier et devient une des grandes figures de la Résistance héraultaise. Elle sauvera de nombreux opposants au régime nazi, mais aussi des réfugiés voulant échapper au travail obligatoire. Avec l'aide d'un fonctionnaire, elle fabriquera de faux papiers afin que ces personnes puissent fuir vers l'Espagne. En 1943, son identité est compromise, la contraignant à se réfugier dans un maquis. Elle assume alors le rôle d'agente de liaison entre les groupes de résistance de Montpellier et de Clermont-l'Hérault.

À la libération, Simone DEMANGEL s'illustre en devenant l'une des premières femmes à intégrer le Conseil municipal de Montpellier. Son militantisme s'étend notamment à la promotion du droit de vote des femmes. Parallèlement, son dévouement envers les plus démunis se manifeste par l'invitation de l'Abbé Pierre à Montpellier, dans le dessein de créer « Les Compagnons d'Emmaüs ». Elle décède en 1995.

3. Mila RACINE (1919-1945) - Résistante et Défenseure des Droits des Femmes

Mila RACINE voit le jour en 1919 à Moscou et s'éteint en 1945. En 1926, sa famille émigre vers la France, fuyant le régime bolchévique. Suite à la défaite de 1940, elle se réfugie à Toulouse en raison du péril que représente pour elle son origine juive. Dès 1942, elle choisit de s'installer à Saint-Gervais en Haute-Savoie, intégrant un groupe affilié au Mouvement de jeunesse sioniste. Elle joue un rôle déterminant en tant que cofondatrice de la filière clandestine conduisant vers la Suisse. En octobre 1943, elle est appréhendée par la Gestapo en compagnie de plusieurs jeunes juifs. Parvenant à dissimuler son identité juive, elle est incarcérée. Son décès survient lorsque sa prison est bombardée. Son courage aura permis à de nombreux juifs de rejoindre la zone-libre. Elle recevra, à titre posthume, plusieurs distinctions comme la Croix de guerre 1939-1945 ou la Médaille de la Résistance française.

4. Simone MATHIEU (1908-1980) - Résistante et joueuse de tennis

Simonne MATHIEU est née en 1908 à Neuilly-sur-Seine et s'éteint en 1980. Issue d'une famille passionnée de tennis, elle se distingue rapidement comme une joueuse exceptionnelle. Son talent précoce l'amène à remporter plusieurs tournois prestigieux au cours des années 1920 et 1930. La carrière de Simone MATHIEU prend une autre tournure lorsque commence la Seconde Guerre mondiale. En tant que résistante, elle s'engage activement contre l'occupation nazie. Sa détermination et son courage transparaissent alors qu'elle assume diverses missions au sein de la Résistance. Elle est notamment chargée de constituer un corps féminin des volontaires françaises auprès de la France libre. Elle en deviendra d'ailleurs commandante. Son importance sera symbolisée lors du défilé de la Libération de Paris, où elle sera aux côtés du Général DE GAULLE.

Après la guerre, elle assume un rôle actif dans la présidence de la Fédération française de tennis, contribuant à l'essor de ce sport en France. Son engagement dans la promotion du tennis féminin et ses succès sur les courts font d'elle une figure emblématique du sport français. Simone MATHIEU a laissé un héritage indélébile dans le tennis, mais aussi bien au-delà. Son impact se mesure non seulement à travers ses exploits sportifs, mais aussi par son dévouement envers des idéaux humanitaires et égalitaires, faisant d'elle une figure majeure de son époque.

5. Renée DAVELLY (1902-1977) - Résistante et Artiste

Renée DAVELLY naît en mai 1902 à Angers. Jusqu'en 1938, elle vit en Argentine où elle travaille pour la radio TUPI et chante dans des cabarets. Lorsque démarre la Seconde Guerre mondiale, elle s'envole pour le Caire et s'engage à la Croix-Rouge. Elle chante quotidiennement dans les hôpitaux entre 1940 et 1946. Elle visitera en tout 34 hôpitaux dans plus de six pays. Son talent permet de divertir les blessés et réfugiés. En juin 1940, elle s'engage dans la France Libre et devient la première femme inscrite aux Forces Françaises Libres en Orient.

En 1941, avec l'aide de l'ambassade d'Angleterre, elle fonde l'oeuvre « Cake du blessé » qui récoltera plus de 42 millions afin de fournir des repas et divertissements aux forces alliées. En janvier 1946, le Général DE GAULLE remerciera Renée DAVELLY pour « l'aide généreuse qu'elle n'a cessé de prodiguer aux volontaires des Forces françaises libres ». Elle meurt en 1977 à Mantes-la-Jolie.

6. Noor INAYAT KHAN (1914-1944) - Résistante

C'est en 1914 que Noor INAYAT KHAN voit le jour à Moscou. Sa famille s'installe à Londres puis à Paris dès son plus jeune âge. En 1939, elle décide de devenir infirmière. Lorsque l'armée allemande entre dans Paris, elle fuit vers la zone libre. Animée par la volonté de résister au nazisme, elle s'engage au sein des Forces féminines auxiliaires de la Royal Air Force. Elle se spécialise dans les liaisons radio, attirant l'attention du Special Operations Executive en 1943.

Sa première mission est d'être opérateur radio pour le mouvement résistant PHONO. Elle est d'ailleurs la première femme envoyée comme opérateur radio en France occupée. Elle est dénoncée en juillet 1943 et parvient à échapper à la Gestapo jusqu'en octobre. Elle sera par la suite envoyée au camp de Dachau et exécutée en mai 1944.

7. Jeanne BLETON (1924-2016) - Résistante et institutrice

Jeanne BLETON est née dans l'Aude en 1924. Elle est engagée dans la Résistance dès le début de la Seconde Guerre mondiale avec ses amies Noëlle VINCENSINI, Josette PEYRE et Paulette BERTHOLIO. Les « quatre mousquetaires », comme elles se surnomment, s'engagent d'abord via la distribution de tracts et de journaux à Montpellier avant de devenir agents de liaisons. En 1944, elles sont dénoncées et sont envoyées dans le camp de Ravensbrück. Elles parviendront à s'échapper l'année suivante lors des « Marches de la mort ».

Une fois rentrée en France, elle termine son parcours universitaire afin de devenir institutrice, métier qu'elle exercera jusqu'à sa retraite. Elle s'engagera toute sa vie à transmettre son histoire dans le but de ne pas voir « resurgir des temps aussi violents » selon ses mots. Elle s'éteint en 2016 à Montpellier.

8. Josette PEYRE (1923-1984) - Résistante et institutrice

Josette PEYRE fait la rencontre de Jeanne BLETON, Paulette BERTHOLIO et Noëlle VINCENSINI durant ses années d'études au lycée Clémenceau à Montpellier. Via une connaissance de Noëlle VINCENSINI, les quatre amies s'engagent dans la résistance. Elles sont d'abord chargées de la distribution de tracts et de journaux résistants dans Montpellier, puis deviennent vite des agents de liaisons. Elles sont dénoncées et arrêtées à Montpellier en 1944. Elles seront ensuite déportées vers le camp de Ravensbrück jusqu'en 1945, année où elles parviendront à fuir. Comme ses compagnons d'infortune, elle s'engagera dans la transmission de son expérience auprès des plus jeunes, lors de son retour en France. En collaboration avec Jeanne BLETON, elle coécrit un ouvrage intitulé "Un certain voyage", relatant leur histoire poignante et marquante.

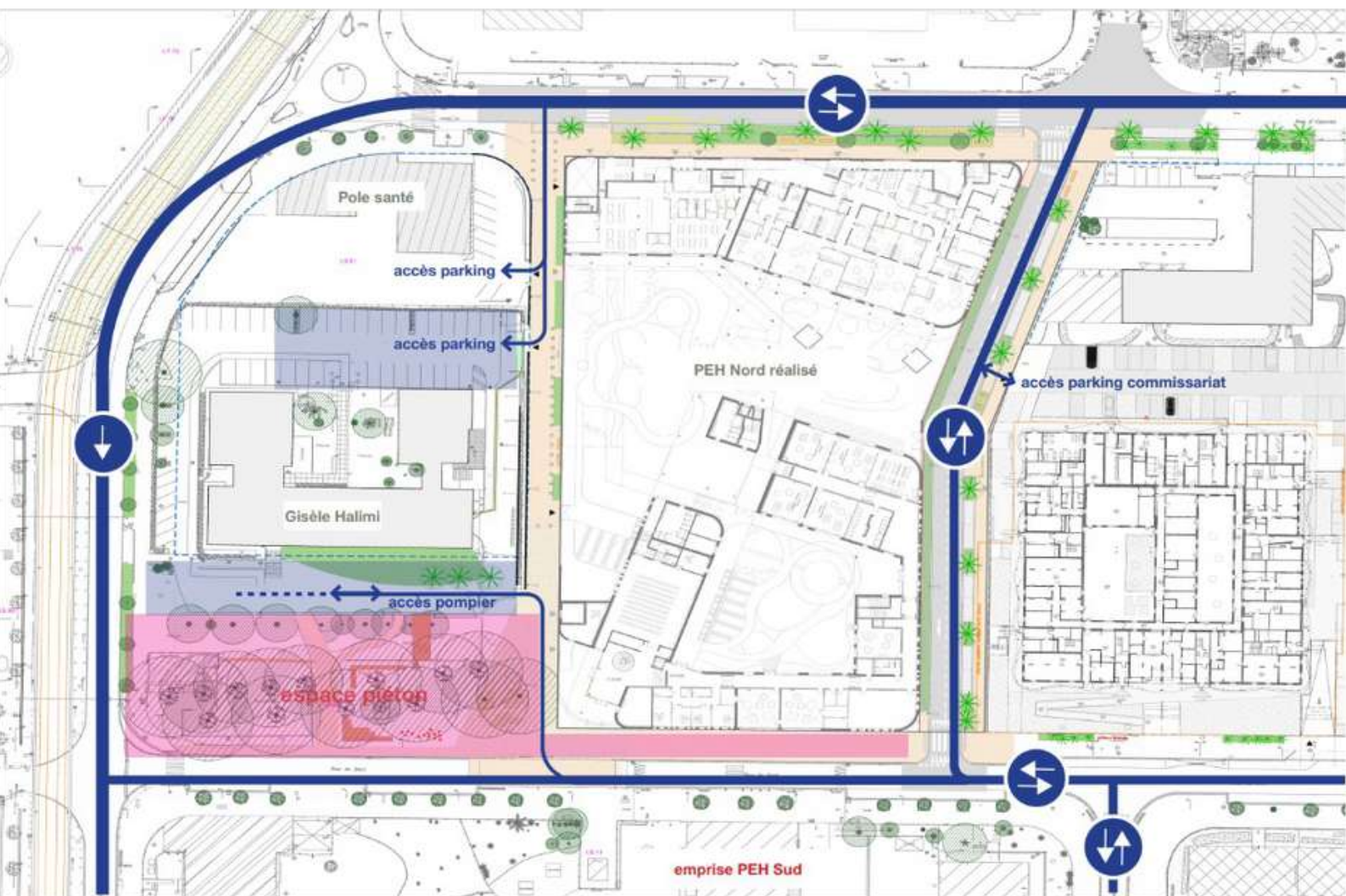
9. Paulette BERTHOLIO (1924-1999) - Résistante et institutrice

Paulette BERTHOLIO est née en 1924 à Béziers. Elle rencontre Jeanne BLETON, Josette PEYRE et Noëlle VINCENSINI pendant ses études d'institutrice. Ces quatre amies s'engagent activement dans la Résistance, initialement par le biais de la distribution de tracts, puis en assumant le rôle crucial d'agents de liaison entre Montpellier et le Vigan. Les quatre amies seront dénoncées et arrêtées à Montpellier en 1944. Elles seront déportées au camp Ravensbrück jusqu'en 1945, où elles réussiront à s'échapper. A son retour, Paulette BERTHOLIO devient institutrice. Elle s'éteint en 1999.

QUARTIERS MOSSON / CEVENNES / HÔPITAUX – FACULTES / CENTRE

Quatre voies et espaces publics seront aujourd'hui nommées dans les quartiers Mosson, Cévennes, Hôpitaux Facultés et Centre :

- **La rue Elise BAUDOU** (voie sur le plan 2) - réaménagement du square Neptune – Carré Uranus
- **Le stade de football François LANOT** » - rue des Coronilles - Cité Astruc
- **Faculté de Lettres – Parvis March BLOCH**
- **Faculté de Droit – Parvis Pierre-Henri TEITGEN**



1.Elise BAUDOU (1900-1986) - Résistante française

De son nom de jeune fille Elise RICHIN, elle est née le 14 octobre 1900 et décédée le 25 novembre 1986. Mariée et mère de deux enfants, elle entre en résistance sous le pseudonyme de Maryse dans le groupe TEITGEN-CHAMBEYRON, au sein duquel elle participe aussi bien à des opérations de sabotage qu'à des missions de soutien (aides aux familles juives et aux maquis). Dénoncée, elle est torturée et déportée vers un camp de travail. Echappant aux chambres à gaz, elle est libérée par les troupes anglaises en 1945.

2 .Le Stade François LANOT (1943-2023)

François LANOT est né à Gap le 13 octobre 1943 et est décédé à Montpellier le 8 octobre 2023. Grand passionné de sport, il a consacré une partie importante de sa vie en faveur du football amateur et formateur.

Pendant 30 ans, il a présidé le FC Arceaux, prenant la succession de son frère Jean-Marc en 1974. Visage emblématique de la discipline, il arpente régulièrement les terrains pour accompagner au mieux la jeunesse et la pratique sportive. Il considérait son engagement associatif comme une formidable opportunité de transmission, persuadé qu'un club encadré et structuré devait répondre à des enjeux de solidarité, de cohésion sociale et de fraternité. Franchir la porte d'un club de football, c'était pour lui intégrer une véritable école de la vie.

François LANOT a également occupé les fonctions de secrétaire général de la Ligue de football Languedoc-Roussillon. Impliqué dans sa ville, il a aussi présidé le Conseil consultatif du quartier des Cévennes. Son investissement, sa disponibilité et sa gentillesse ont été salués par de nombreux habitants. Conseiller départemental de l'Hérault (2020-2021) dans la majorité socialiste, il servait la République comme commissaire de police, exerçant notamment à la section financière du SRPJ de Montpellier. C'était un homme qui alliait droiture, bienveillance et humanité.

3. Parvis de la Faculté de Lettres Marc BLOCH de la fac de Lettres - Historien et Résistant (1886-1944)

Marc BLOCH est né en 1886 à Lyon et mort dans l'Ain en 1944. Il est professeur de lycée à Montpellier lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale. Mobilisé, il met en pause sa carrière professionnelle. A son retour, il est nommé maître de conférence à l'université de Strasbourg. Au cours de cette période, il participe activement à la rédaction des Annales d'histoire économique et sociale avec le « groupe strasbourgeois ».

Cet ouvrage représente une avancée significative dans la méthodologie historique. Lorsque la Seconde Guerre mondiale débute, il se porte volontaire malgré son âge (53 ans). Après la capitulation, il retrouve son statut de maître de conférence, mais enseigne à l'université de Montpellier. Par la suite, contraint de vivre dans la clandestinité après l'invasion de la zone libre en 1942, il s'engage dans la Résistance, devenant l'une des figures prééminentes de la région lyonnaise. Arrêté en 1944 par la Gestapo, il subit des actes de torture et meurt pour la France le 16 juin 1944.

4. Parvis de la Faculté de Droit Pierre-Henri TEITGEN ((1908-1997) - Elu de la République et Résistant

Pierre-Henri TEITGEN, né en mai 1908 à Rennes et décédé en avril 1997 à Paris, accède à la notoriété après ses études de droit à l'université de Nancy, où il embrasse la carrière professorale. Mobilisé au sein de l'armée au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il connaît la captivité en 1940 mais parvient à s'échapper. Il trouve refuge à Montpellier, située en zone libre.

En 1942, en collaboration avec François DE MENTHON, il fonda le périodique « Liberté », qui évolua ultérieurement en « Combat » et qui sera considéré comme l'un des huit grands mouvements de Résistance. La même année, il est nommé secrétaire général du Comité général des études par le Général DE GAULLE. Il est chargé de préparer les mesures immédiates à prendre dès la libération du territoire. En juin 1944, il est arrêté par la Gestapo, torturé et transféré en Allemagne, d'où il parvient cependant à s'évader. Après la libération, il est nommé ministre de la Justice. Il est aussi élu député d'Ille-et-Vilaine de 1945 à 1958. Son parcours distingué le conduit en 1976 à être nommé juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme.

5 - UN DISPOSITIF D'AIDES EST CRÉÉ POUR ÉQUIPER LES TERRASSES DE MOBILIERS HARMONISÉS SUR LE PÉRIMÈTRE COMÉDIE-ESPLANADE

► Affaire n° 8 rapportée par Alban ZANCHIELLO, Adjoint au maire de Montpellier, Délégué au Commerce et au Tourisme

Dans le cadre du projet de rénovation et d'embellissement de la place de la Comédie et de l'Esplanade, la Ville de Montpellier et la Métropole ont souhaité doter les terrasses de cafés-restaurants d'un design harmonisé conçu en cohérence avec le projet global, concourant à la qualité esthétique des lieux.

Dans cette optique, une gamme de mobiliers originale a été spécifiquement conçue pour le site afin d'affirmer sa singularité et son caractère exceptionnel.

La Ville de Montpellier souhaite aider les établissements concernés au périmètre Comédie-Esplanade à s'équiper de mobiliers de terrasses de ces mobiliers harmonisés. Un dispositif d'aides est ainsi proposé sur la période 2024-2026.

Les aides, pouvant aller jusqu'à 20 000 €, seront accordées par la Ville de Montpellier, en fonction du chiffre d'affaires de l'établissement. Elles ne pourront être accordées aux établissements dont le chiffre d'affaires excède 1,6M€.

Pour bénéficier d'une subvention, les équipements de terrasses doivent être commandés avant le 31 mars 2024 pour le secteur Comédie et avant le 31 mars 2026 pour le secteur Esplanade.



crédit : 5.5

CONTACTS PRESSE

Laure CHAZOILLER
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 49 19 - 06 02 09 11 38
laure.chazouiller@montpellier.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

Malika FARHI
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 49 47 - 06 21 73 19 77
malika.farhi@montpellier.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

Sophie PEROUX-LEPAGE
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 69 78 - 06 99 60 09 18
sophie.lepage@montpellier.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

Emma VEGA
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 34 72 09 - 06 03 87 41 77
emma.vega@montpellier.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr



newsroom.montpellier3m.fr

